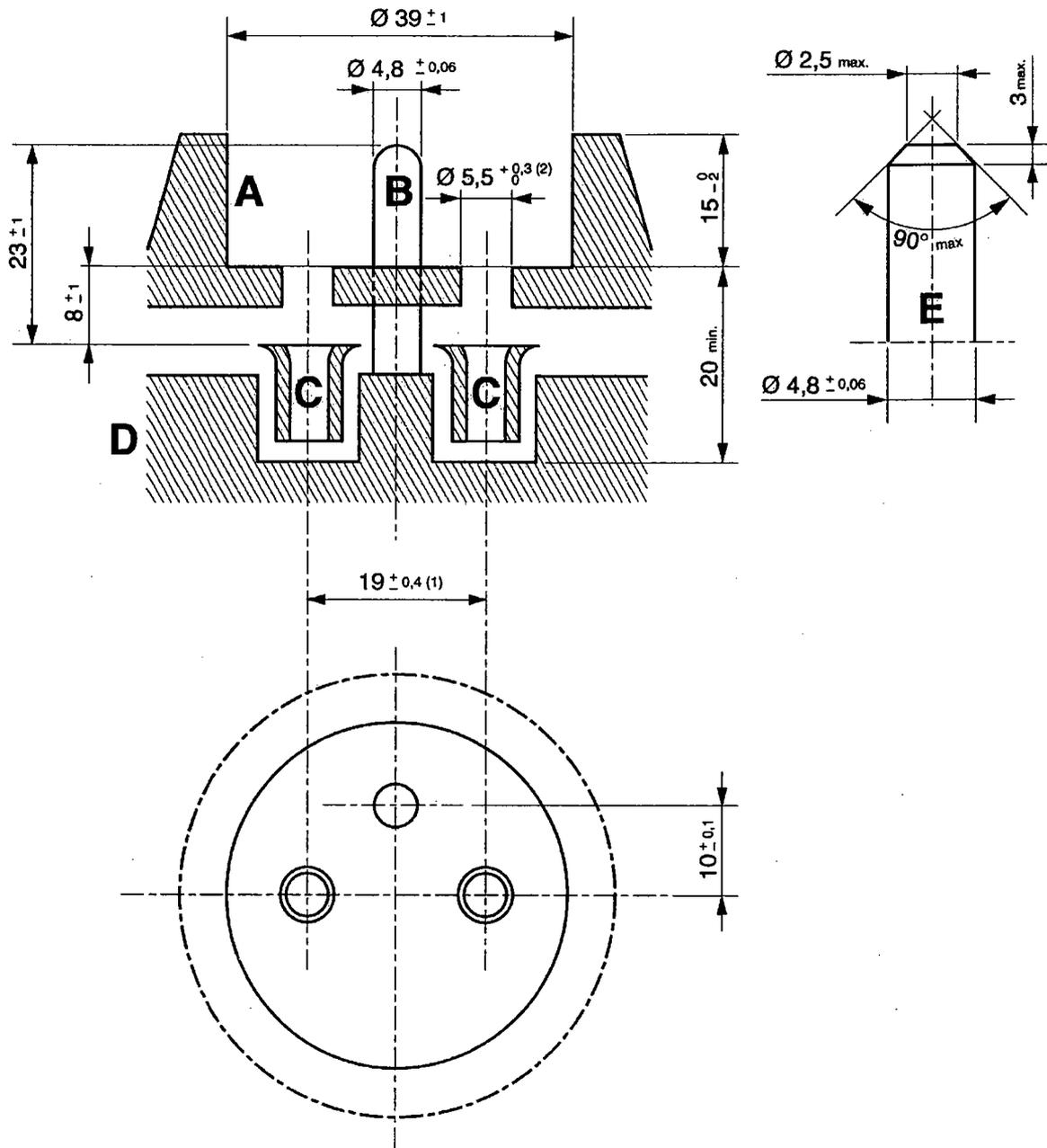


FEUILLE DE NORME I
SOCLE DE PRISE DE COURANT
 Désignation : Socle fixe ou socle mobile 2P + T 16 A 250 V



EXPLICATION DE LA FEUILLE DE NORME I

A. – Collerette de protection obligatoire.

B. – Broche cylindrique rigide à extrémité arrondie ou chanfreinée.

Lorsque le socle est pourvu d'un couvercle à charnière cette broche doit se trouver du côté de la charnière.

C. – Alvéoles pour broches de \varnothing 4,8 mm et pour broches de \varnothing 4 mm

D. – Partie portant les alvéoles

E. – détail d'une extrémité tronconique de broche.

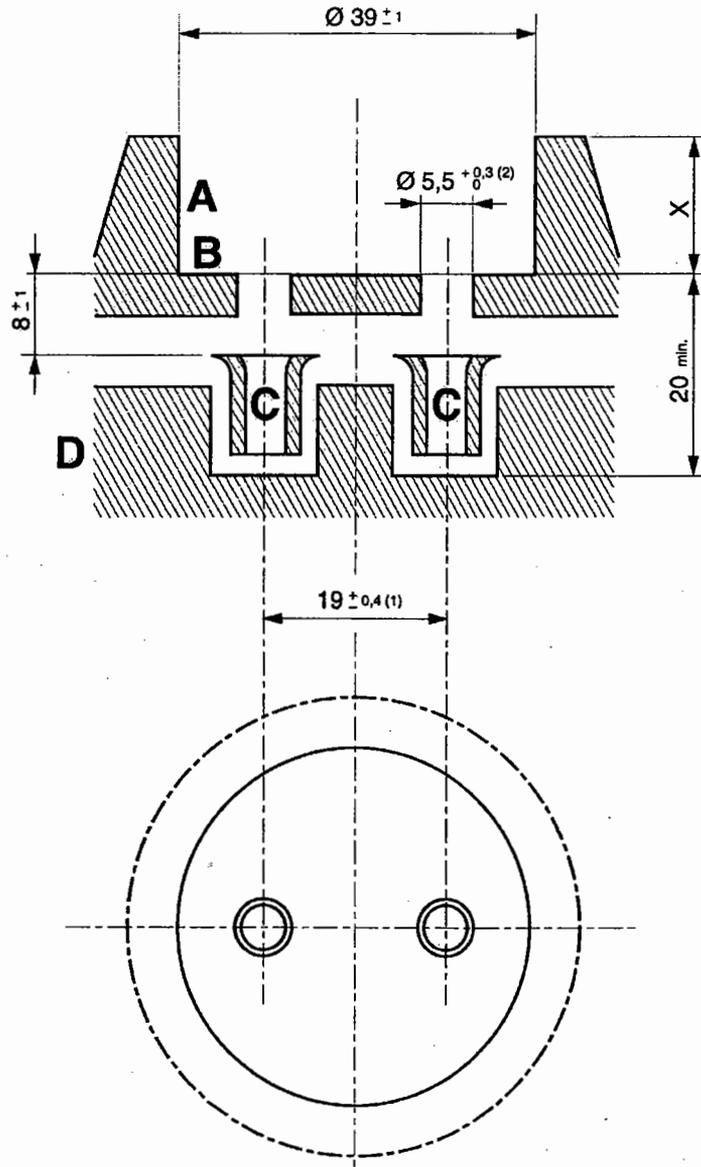
REMARQUES :

(1) cette dimension s'applique à l'entraxe des trous d'entrée des broches

(2) Cette dimension s'applique aux trous d'entrée des broches. La tolérance est portée à +0,5 pour les socles en matière céramique.

Les trous d'entrée des broches peuvent être chanfreinés.

FEUILLE DE NORME III A
SOCLE DE PRISE DE COURANT
 Désignation : Socle fixe 2P 16 A 250 V



FEUILLES DE NORME IIIA

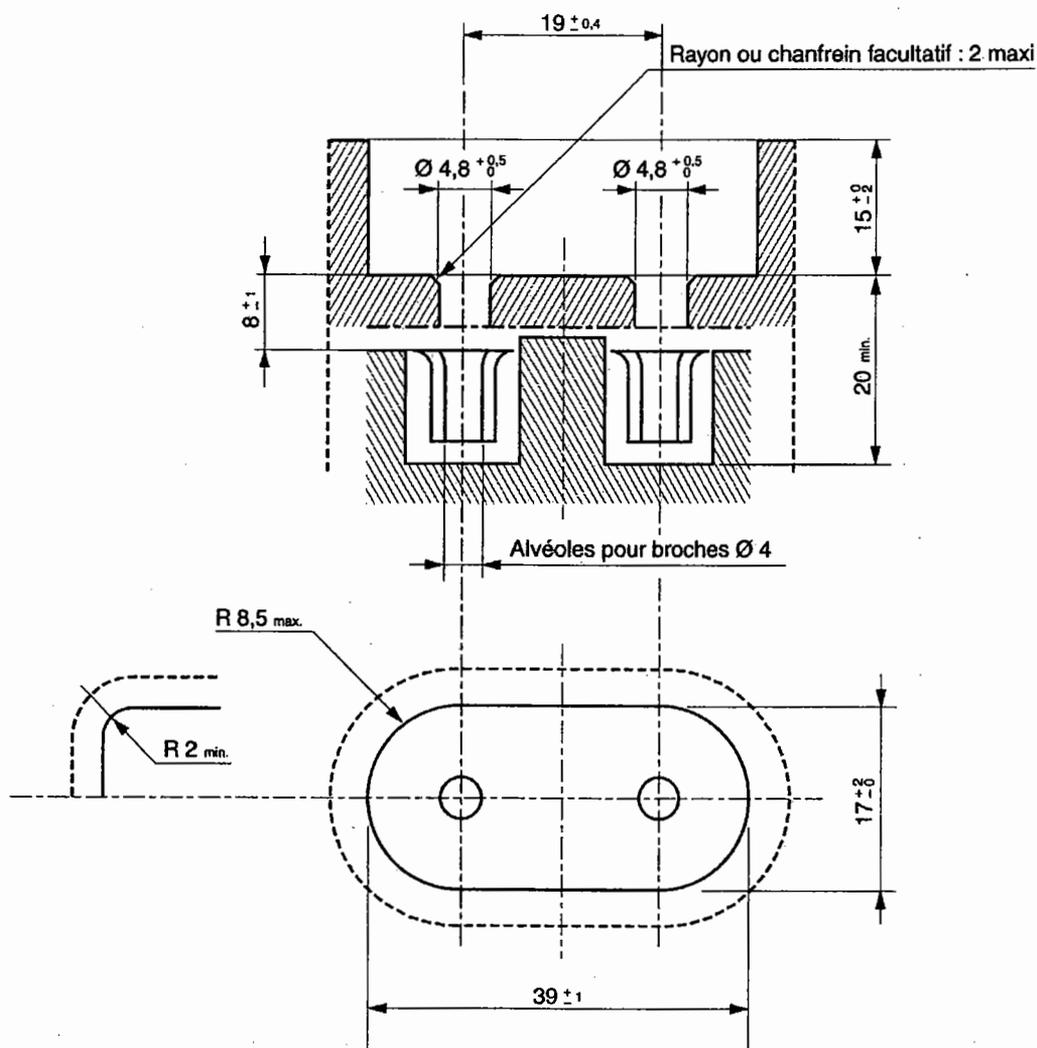
Socle fixe de prise de courant

X = 4 à 15

EXPLICATION DES FEUILLES DE NORME IIIA et IIIB

- A. - Collerette de protection obligatoire
- B. - Face frontale.
- C. - Alvéoles pour broches cylindriques de $\varnothing 4,8$ mm et broches cylindriques de $\varnothing 4$ mm.
- D. - Partie portant les alvéoles.

FEUILLE DE NORME VIII
SOCLE DE PRISE DE COURANT
Désignation : Socle mobile 2 P 6 A 250 V



REMARQUES :

Des aspérités escamotables ou élastiques ayant pour but d'assurer un verrouillage mécanique de la fiche correspondante sont admises dans les parties qui peuvent être en contact avec la fiche pourvu qu'elles ne perturbent pas la sécurité et la pénétration de toutes les fiches réalisées conformément à la feuille de norme VI